Dans un évenement se funeste, Nous regardons comme un grand bonheur, que le feu Roi ait laissé la Regence de ses Royaumes, pendant la minorité du Roi son arriere petit fils, entre les mains de V. A. R. qui far sa naissace, sa sagesse. É la grandeur de son ame, est capable de gouverner un Royaume d'une se grande étendue é qui en commence l'administrations avec un applaudissement universel. Nous en felicitons V. A. R. de tout nôtre cœur souhaitant que sa Regence puissé être accompagnée de tout le succés qu'elle peut désirer Elle même pour sa propre satisfaction E gloire, É pour le bonheur du peuple dont le soin lui est commis.

Nous ne ferons rien avec plus de plaisir, que d'entrenir avec V. A. R. pendant le cours de son Administration, une bonne union & étroite correspondance, & Nous prions V. A. R. d'être fortement persuadée que nous n'avons point d'autre intention ni d'autre soin que de conserver la bonne intelligence rétablie par la Paix, & de Nous acquerir de plus en plus l'affection & la bienveillance de V. A. R. peur laquelle Nous aurons touteurs toute l'estime imaginable. Nous sommes & c.

Harangue faite au Roi par Mr. de St. Poit Avocat-Géneral au Grand Confeil.

SIRE,

Harangue nu Roi de la part du Grand Con feil. Ous nous presentons au Trône de V. M. pour y renouveller le serment de nôtre sidelité; nous espérons de trouver en vous la sagesse du Dauphin vôire Pere, la mansuetude de vôtre Ayeul, & la gloire du Rey vôtre Bisayeul, auquel vous succedez. Les exemples du Prince regnant raniment désa leurs cendres; sa sagesse formera vôtre cœur, & la main de Dieu sera le reste.